



Mardi 16 février 2016

**Discours du Secrétaire général du CCRE, Frédéric Vallier, à l'occasion de la réunion d'une commission interparlementaire organisée par la Commission des Budgets, au Parlement européen**

**Monsieur le Président,**

**Madame la rapportrice et Monsieur le rapporteur sur la révision du cadre Financier Pluri-annuel,**

**Mesdames, Messieurs les Parlementaires,**

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de votre invitation et de remercier en particulier Madame Thomas et Monsieur Olbrycht de leur invitation à venir présenter à cette réunion interparlementaire les attentes et actions conduites par les Municipalités, les Maires et leurs administrations locales pour répondre à l'urgence humanitaire et sociale créée par la situation géopolitique aux portes de notre continent.

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe dont je suis le Secrétaire Général, représente les 55 associations nationales de Communes, villes, provinces et régions de 41 pays dont les 28 pays de l'Union Européenne mais aussi des Balkans, de la Turquie et de l'Ukraine. Formant ainsi une communauté de 150 000 collectivités territoriales sur l'ensemble du continent.

Je dois dire d'emblée que face à cette crise, comme d'ailleurs souvent en moment de crise grave, les élus locaux se sont montrés plus sensibles et plus enclins à trouver des solutions que leurs homologues des gouvernements nationaux. La proximité de l'urgence rend souvent plus réaliste et plus empathique.

C'est pourquoi, dans le cadre du Paquet Meilleure gestion de la migration, qui sera lancé en mars-avril, les collectivités territoriales sont prêtes à s'engager aux côtés du Parlement, de la Commission et des Etats membres pour faire face à la crise des réfugiés, et dans le même temps, nous sommes prêts à contribuer de près à la révision du Cadre Financier Pluriannuel (CFP) dans les prochains mois.

En outre, dès le début de crise au printemps 2015, nous avons mis en place des outils d'évaluation de la situation avec une veille permanente sur le terrain et nous sommes prêts à fournir aux décideurs de l'UE toutes les informations sur la situation (besoins, impact et besoins financiers) au niveau local. Pour compléter ce travail de collecte des informations, nous souhaitons mettre en

place un observatoire européen qui puisse à la fois faire remonter les besoins et accompagner les municipalités par l'échange de bonnes pratiques en matière d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asiles.

### **Avec la crise des réfugiés, le CFP a déjà atteint ses limites**

Depuis janvier 2015, ce sont plus de 710.000 demandeurs d'asile<sup>1</sup> qui sont entrés en Europe, que ce soit par ses frontières orientales ou méridionales. D'ici 2017, si la situation ne trouve pas de solutions, ce sont plus de trois millions de migrants en provenance de zones de conflit qui pourraient franchir les frontières de l'UE<sup>2</sup>.

Cette crise arrive à un moment de crise financière dont nous sommes tous conscients, néanmoins, nous partageons l'analyse du Président Juncker qui a reconnu que « *des mesures exceptionnelles nécessitent un financement exceptionnel* ».

En fait, **les ressources disponibles dans le CFP actuel**, même avec l'activation totale des dispositions existantes en matière de flexibilité, pourraient s'avérer **insuffisantes** pour répondre à ce problème dans les prochaines années. Les **municipalités** participant à des programmes de réinstallation ou systèmes de quotas font face à de nombreux **coûts imprévus**, qui ne sont **ni remboursés**, ni entièrement couverts pour les dépenses encourues par les gouvernements centraux.

Au contraire, dans de nombreux pays, les moyens mis à disposition des gouvernements locaux en charge de l'aide sociale ont diminué pour faire face à la crise de la dette, notons d'ailleurs que ce sont les pays qui sont en première ligne de l'arrivée des réfugiés qui sont les plus touchés par les politiques de rigueur budgétaire. La Grèce évidemment, mais aussi la Finlande, l'Italie et l'Espagne... où les ressources des gouvernements locaux sont en chute.

En outre, en vertu de la Convention des Nations Unies, les autorités locales sont tenues de protéger les mineurs non accompagnés, ce qui entraîne une charge financière excessive si elles ne reçoivent pas le soutien des gouvernements centraux.

- Il est clair que **le CFP total convenu pour la période 2014-2020, est insuffisant** pour répondre aux multiples crises auxquelles l'Europe est confrontée.

**Les gouvernements locaux manquent de ressources**, à la fois dans les pays de première arrivée, de transit et de destination finale. Il y a un manque évident de financement au niveau local afin de fournir aux réfugiés une aide basique, dans de nombreux cas, il n'y a pas assez de logements permanents, d'abris, de psychologues, d'enseignants, de travailleurs sociaux ou d'interprètes.

Afin de souligner ces problèmes et selon nos estimations :

- Pour prendre le cas de l'**Allemagne**, et afin de vous donner une idée de la répartition des coûts entre les différents niveaux de responsabilité : la crise des réfugiés a **coûté 15 milliards d'euros en Allemagne en 2015, 10 milliards ont été financés par les autorités locales et 5 par les länder et le fédéral**. En fonction du nombre de réfugiés qui arriveront en 2016, le coût peut varier entre 9 et 25 milliards d'euros au moins, et la majorité de celui-ci sera couvert par l'échelon local.
- En conséquence, si l'on prend en compte le nombre total de réfugiés qui sont arrivés en 2015 dans l'UE, **le budget devrait être augmenté de 30,3 milliards d'euros** afin d'être en mesure de répondre correctement à la crise.

---

<sup>1</sup> <http://frontex.europa.eu/news/710-000-migrants-entered-eu-in-first-nine-months-of-2015-NUiBkk>

<sup>2</sup> <http://uk.reuters.com/article/2015/11/05/uk-europe-migrants-costs-idUKKCN0SU1BL20151105>

Nous soutenons le point de vue des rapporteurs selon lequel des sources de financement supplémentaires exceptionnelles devront être trouvées.

**Nous estimons que :**

- Nous avons besoin **d'évaluer d'urgence les moyens possibles** pour augmenter les ressources propres de l'UE, ainsi que de nouvelles façons d'améliorer et d'accroître l'utilisation d'autres sources existantes de revenus supplémentaires et la capacité fiscale au niveau de l'UE. À cet égard, nous demandons instamment au Groupe de haut niveau sur les ressources propres d'accélérer leurs travaux et au Conseil d'être ambitieux et innovant lors de sa prochaine réunion, afin de trouver des ressources supplémentaires pour soutenir l'effort des autorités locales en matière d'accueil et d'intégration.

Nous sommes favorables au **recours à un financement propre du budget** de l'union européenne pour répondre à cette crise soit par le recours à

- Un **emprunt européen spécifique**,
- Soit par Une **taxe temporaire sur les énergies carbonées**, en profitant du prix très bas du pétrole.
  - Nous souhaitons par ailleurs que seul les **Etats membres qui participent au mécanisme de réinstallation bénéficiant** de cette augmentation des ressources avec comme condition de trouver une clef de répartition juste pour les gouvernements locaux et régionaux.
  - Nous demandons à la **BEI de consentir des prêts à taux 0** pour construire davantage de logements dont une partie sera attribuée à l'accueil des réfugiés.

Dans le cadre des mécanismes de financement existant au niveau de l'UE, aucune ressource spécifique n'a été mise de côté pour répondre correctement aux défis rencontrés aux niveaux local et régional. C'est pourquoi nous demandons au Parlement, à la Commission et au Conseil:

- que, dans le processus de révision du CFP et en plus des mesures d'urgence pour le retour et la réinstallation, davantage de **ressources** soient consacrées à des **mesures d'intégration** à la fois à moyen et long terme.
- de déterminer si **les ressources sous-utilisées** pourraient être réorientées et utilisées pour aider les autorités locales et régionales à mieux faire face à leurs responsabilités dans ce domaine. À cet égard, l'appel à propositions Actions innovantes urbaines au titre du FEDER propose également un outil précieux permettant aux villes d'accéder à un financement direct pour fournir aux réfugiés ce dont ils ont besoin. Cependant, ce nouvel instrument est très limité et, par conséquent, nous appelons à la mise en place de quelque chose de plus structurel.

Il existe, par ailleurs, encore une certaine marge d'action pour évaluer comment créer **des synergies entre les mécanismes de financement existants**, tels que le FSI, l'AMIF, le FSE et le FEDER.

- Nous appelons à renforcer le **principe de partenariat** afin d'assurer une véritable approche de gouvernance multi-acteurs dans toutes les décisions entre niveaux de gouvernement, y compris les décisions budgétaires, par rapport à la crise des réfugiés. Cette approche devrait être étendue, non seulement aux décisions concernant la réinstallation et d'autres mesures au niveau national, mais également en ce qui concerne les phases de conception, de suivi et d'évaluation des différents mécanismes de financement existant au sein de l'UE, y compris le Fonds asile, migration et intégration (AMIF) ; le Fonds pour la sécurité intérieure (FSI); le Fonds social européen (FSE); l'instrument de préadhésion et l'instrument européen de voisinage.

- Nous demandons de la **souplesse en ce qui concerne le pacte de stabilité et de croissance** pour les municipalités accueillant un grand nombre de réfugiés et qui sont confrontées à un manque de ressources.
- Nous estimons que **la coopération entre les villes hôtes et les villes d'origine** peut contribuer positivement à l'intégration des réfugiés et à leur retour lorsque la crise sera terminée ; par conséquent, **l'UE devrait soutenir financièrement ces liens**, y compris en développant les initiatives de sensibilisation telles que les projets liés à l'éducation et la sensibilisation aux problèmes de développement (programme DEAR).

Enfin pour terminer, je voudrais encore une fois souligner l'effort des maires, des élus locaux, des fonctionnaires territoriaux souvent confrontés à des situations humaines insupportables mais qui font face à leurs responsabilités, je pense aux maires de Lesbos, de Kos, d'Athènes, de Lampedusa, de Calais pour ne citer que quelques exemples, ils et elles font la fierté de notre engagement au service des valeurs qui sont celles de notre Europe, le Conseil des Communes et Régions d'Europe est à leurs côtés et à vos côtés pour porter plus haut le message d'humanité qui fonde le projet européen, nous comptons sur vous pour nous aider à les soutenir dans leurs actions.

Je vous remercie de votre attention et me tiens à votre disposition.